



Union régionale de Dijon

GROUPE DE TRAVAIL

Charte des temps PREJ

Le 19 décembre 2025.

*Ce jeudi 18 décembre 2025 se tenait le premier groupe de travail relatif à l'élaboration de la charte des temps Interrégionale des PREJ en présence de nos **légitimes** représentants locaux.*

Charte des temps qui servira de socle à la mise en place progressive des ESR et qui devra être adaptée localement par les PREJ de la région pour s'adapter au mieux à leur fonctionnement local, la zone qu'ils couvrent ou encore la spécificité de leurs missions.

*L'Union Régionale UFAP de Dijon participera activement à défendre les conditions de travail de nos collègues et aux enjeux en matière de santé et sécurité à travers **les temps de récupération, les découchés, les temps dédiés à la formation** mais aussi la mise en place de la « **transparence des plannings** » qui a fait ses preuves du côté d'autres PREJ.*

*Autant de sujets majeurs pour nos collègues qui ne doivent ni être corvéables à merci ni se mettre en danger sur l'autel des bonnes statistiques et de la satisfaction **de trop nombreux magistrats qui rejettent encore et toujours le recours à la Visio depuis le drame d'Incarville.***

L'Union Régionale UFAP de Dijon relèvera cependant l'absence remarquée du responsable du PREJ 21 qui n'aura pas eu, contrairement à ses homologues, la possibilité de « distiller » sa bonne parole concernant le fonctionnement de son service. Un rendez-vous manqué...

*Notre organisation syndicale relève que **les règles du dialogue social** ont été respectées malgré **les tractations opérées**. Les débats doivent s'élever au niveau que les personnels méritent tellement les enjeux sont grands pour leurs conditions d'exercice.*

*Ce premier groupe de travail a permis de traiter du premier article de la Charte des temps et n'est que la première étape d'un projet qui sera présenté et voté en **CSA Interrégional** par l'Administration et **les Organisations Syndicales représentatives qui y siègeront.***

Pour l'Union Régionale UFAP de Dijon

Le secrétaire général

Romain Bernier

Le secrétaire local du PREJ 21

Nicolas Garces

La secrétaire locale du PREJ 45

Céline Saladin